

Association
LES AMIS DES ARCHIVES
de la Haute-Garonne



11-14, bd Griffoul-Dorval 31400 TOULOUSE
Tél. le mercredi après-midi : 05.62.26.85.72

Tél. Archives départementales : 05.34.31.19.70
Fax : 05.34.31.19.71
Site Internet : www.archives.cg31.fr
E-mail : archives@cg31.fr

PETITE BIBLIOTHEQUE n° 139

(SUPPLEMENT A LA « LETTRE DES AMIS » N° 205)

TOPONYMIE DU NEBOUZAN
(Première partie)

par
Pierre GERARD

DEPENSES ENGAGEES POUR LES FETES DU GAI SABER
EN 1486/1487

par
Gilbert IMBERT

TOPONYMIE DU NÉBOUZAN

par

Pierre GÉRARD

Conservateur général honoraire du Patrimoine

AVERTISSEMENT

Sous ce titre de « Toponymie du Nébouzan » vous est proposée une suite d'articles sur la naissance et le développement de ce petit pays gascon de la zone pyrénéenne. À cette étude de géographie historique sera jointe une étude des quatre-vingts noms de lieux expliquant l'origine et le sens de chacun d'eux (formations aquitaines, gauloises, latines et romanes, germaniques et dialectales occitanes).

I

NOTES DE GÉOGRAPHIE HISTORIQUE

Le Nébouzan, petit pays de la Gascogne pyrénéenne, tire vraisemblablement son nom d'un grand domaine rural de l'époque romaine (*Nepotianum fundum**) établi dans la haute vallée de la Save. Ce vocable n'a d'abord désigné qu'un territoire restreint, enclavé dans les terres comtales de Comminges, associant les hautes vallées de la Louge et de la Save aux alentours de Saint-Gaudens de part et d'autre de la Garonne. Puis, à partir du XIV^e siècle, l'appellation a été étendue à une série d'enclaves disséminées à travers la Bigorre, les Quatre Vallées et le Comminges, mais regroupées sous le nom de vicomté de Nébouzan, dans la dépendance des comtes de Foix.

LE NÉBOUZAN PRIMITIF

La pénurie de documents ne permet pas de faire une histoire précise de cette circonscription avant le XIII^e siècle. C'est d'ailleurs à cette époque qu'apparaissent les formes latines du nom : *Nebozanum* (1245), *terra Nebosani* (1258), qui semblent s'appliquer davantage à un pays qu'à une seigneurie. Pour le reste, nous en sommes réduits aux conjectures.

Dans l'Aquitaine indépendante

Au commencement était la haute vallée de la Save, et la haute vallée de la Save contenait en germe le Nébouzan. C'était le temps où l'Aquitaine était indépendante, cette mystérieuse Aquitaine s'étendant des Pyrénées à la Garonne et à l'Océan, terre des eaux abondantes, espace des peuples unis par leur langue, la langue « aquitannique », dont la parenté avec le basque est aujourd'hui reconnue.

Parmi les peuples aquitains figuraient les *Garumni*, ou plus exactement les *Garunni*, dans le territoire desquels se développait la haute vallée de la Save. C'était le « peuple de la Garonne » établi près de ses sources, dans le val d'Aran, où il se livrait à l'agriculture et à l'élevage. Très entreprenants, les *Garunni* avaient débordé leur cadre d'origine, se répandant dans le bassin supérieur du fleuve dont ils avaient groupé les peuplades dans une confédération à laquelle ils avaient imposé leur nom. Le point stratégique de cette confédération était l'oppidum abritant le sanctuaire du dieu solaire pyrénéen *Abellio*, au sommet de l'actuelle colline de Saint-Bertrand-de-Comminges.

Sous le protectorat des Tectosages

Soudain, vers la fin du III^e siècle avant notre ère, de nouveaux arrivants, d'origine indo-européenne, firent leur apparition sur les bords de la Garonne : les Volques-Tectosages, des celtes, qui imposèrent leur protectorat à la confédération des *Garunni*, faisant de l'ancienne citadelle d'*Abellio* le centre de leur domination. Le site reçut alors un nom celtique, *Lugdunum* (*lugu* évoquant l'idée de « lumière » et *dunum* ayant le sens de « hauteur, colline, forteresse ») : c'était la colline lumineuse, la colline du dieu *Lug* qui s'était substitué à *Abellio* comme protecteur des *Garunni*. Pour bien tenir le pays et éviter toute intrusion venant d'Espagne, les « protecteurs » avaient occupé la position de *Salardunum* (la colline de la truite) dominant à 1250 mètres l'entrée méridionale du val d'Aran.

La conquête romaine

Les Volques-Tectosages allaient toutefois se trouver aux prises avec les Romains désireux d'assurer leurs liaisons entre l'Italie et l'Espagne. Maîtres de Toulouse depuis -121, ces derniers se dirigèrent progressivement vers le sud en remontant la rive droite de la Garonne. L'occasion d'occuper le bassin supérieur du fleuve leur fut fournie par la révolte Outre-monts de Sertorius (de -83 à -72), qui avait incité les peuples aquitains des Pyrénées à faire cause commune avec les insurgés.

Les graves revers du début furent vite oubliés à la suite des succès remportés par Pompée dans la Péninsule. Sertorius vaincu et assassiné, l'Espagne pacifiée, le général romain prit des mesures coercitives à l'encontre des peuples rebelles. Il décida en particulier de briser l'intégrité territoriale des *Garunni*. En -72, il rassembla les débris des bandes hispaniques et pyrénéennes ayant combattu pour Sertorius et les établit autour de l'oppidum de *Lugdunum*. D'où le nom de *Convenae* (« gens venus de toute part ») donné à ces vaincus déportés. Sous le nom tardif de *Lugdunum Convenarum* (Saint-Bertrand-de-Comminges), l'antique citadelle aquitaine devint ainsi le poste avancé de la *Provincia* (Narbonnaise) face à l'Aquitaine restée indépendante. Quant à la partie du territoire des *Garunni* située sur la rive gauche de la Garonne (où était incluse la haute vallée de la Save), elle allait rester aquitaine jusqu'au grand affrontement de -56.

Le dernier acte se joua au moment des campagnes de César en Gaule. Le légat du conquérant, Publius Licinius Crassus, entreprit de soumettre à la loi romaine les peuples aquitains, où il disposait d'ailleurs de complicités. Des victoires sans appel lui

permirent d'obtenir de nombreuses soumissions au cours de l'année -56. Mais l'Aquitaine n'était pas encore matée. La pacification fut poursuivie par César après sa victoire sur les Gaulois (-51), puis par le consul Agrippa (-39/38), enfin par Auguste lui-même (-26/25).

L'ancienne confédération des *Garunni*, réunifiée par les conquérants, servit d'assise à la *civitas Convenarum* qui, avec son chef-lieu *Lugdunum*, fut rattachée en -27 par Auguste à la « Grande Aquitaine » associant les turbulents Aquitains aux peuples celtiques d'entre Garonne et Loire. Puis, en 297 de notre ère, sous le règne de Dioclétien, elle fut incluse dans la Novempopulanie ou « Pays des neuf peuples » nouvellement créé pour donner satisfaction au particularisme de l'Aquitaine ethnique.

Heurs et malheurs de la Romanité

Les guerres terminées, les troubles apaisés, les esprits pacifiés, la romanisation progressa rapidement, sensible presque partout, modelant le paysage rural de la cité. Témoin de cette transformation, dans la haute vallée de la Save, le domaine agricole dont le centre était la villa de Montmaurin édifiée vers le milieu du I^{er} siècle dans une plaine fertile, non loin de la rivière, près d'une fontaine consacrée à la déesse *Tutela*. Ce domaine appartenait à un riche romain, *Nepos* ou *Nepotius*, disposant d'une abondante main d'œuvre, grâce à laquelle il pouvait faire fructifier sa terre. Montmaurin connut ainsi une grande prospérité jusqu'au moment où la « Pax-Romana » cessa de faire sentir ses effets bénéfiques. La Romanité traversait une grave crise : anarchie militaire, inflation, invasions germaniques, tout conspirait pour faire de la seconde moitié du III^e siècle un temps de malheurs. La villa de *Nepos*, appauvrie par les exactions des bandes armées, finit par être délaissée par ses propriétaires.

La vie reprit néanmoins, la prospérité étant revenue à la suite des mesures de pacification prises par Constance Chlore et Constantin (293-337). Le réveil économique encouragea une renaissance architecturale sensible aussi bien dans les villes que dans les campagnes. L'ancienne villa de *Nepos* fut transformée en un palais princier orné de peintures, de mosaïques, de marbres de Saint-Béat : le nouvel agencement des pièces d'habitation et de réception opéré aux alentours de 350 donnait à l'ensemble une unité architecturale comparable au plan des plus somptueuses demeures gréco-romaines. Mais c'était trop beau pour durer. La crise réapparut entre 360 et 370, entraînant dans son sillage troubles et brigandages. Les Barbares entrèrent à leur tour en action (en 409, les Vandales ; en 413, les Wisigoths), ravageant tout sur leur passage. Le palais de Montmaurin disparut ainsi dans la tourmente, enfoui sous le feuillage d'une forêt redevenue sauvage.

Quant à la *civitas Convenarum*, elle suivit le sort des autres cités de la Novempopulanie. Elle fut rattachée au royaume wisigothique constitué en 418, avant de l'être au royaume franc en conséquence de la victoire de Clovis à Vouillé en 507. Une période d'accalmie s'ensuivit, brusquement interrompue en mars 585 par la destruction de *Lugdunum*, victime des soldats du roi mérovingien Gontran venu au pied des Pyrénées mettre fin à la carrière aventureuse de l'usurpateur Gondovald. Cet acte de barbarie scella le sort de l'antique cité fondée par Pompée : décapitée, abandonnée à elle-même, celle-ci ne fut plus pendant quatre siècles que le cadre de vie d'une communauté placée sous la direction morale de ses évêques.

*Les héritiers de la Romanité :
Comminges et Nébouzan jusqu'en 1225*

Cependant, l'avenir se préparait dans l'ombre. La Romanité avait façonné un pays bien équilibré, associant judicieusement la montagne et la plaine, fertilisé par les eaux de la Garonne et de ses affluents, disposant en outre d'un réseau d'itinéraires routiers hérités de l'Antiquité. Ce pays, qui portait le nom de Comminges (*Convenicus*, *Comenicus*, *Cominicus pagus**) en souvenir de la *civitas Convenarum*, avait donc des atouts pour donner naissance à une petite principauté territoriale.

Les ténèbres se dissipèrent vers le milieu du X^e siècle. Longtemps dépendant du comté de Toulouse, le Comminges prit alors son essor comme comté à part entière. Plus étendu qu'aujourd'hui, il comprenait le Couserans voisin, s'étendant depuis les hautes vallées de la Garonne et de ses affluents jusqu'aux confins du Carcassès et du pays de Foix. Le premier comte dont nous sommes certains est un nommé Arnaut, actif entre 944 et 949, peut-être parent ou vassal de la famille raimondine régnant à Toulouse, mort avant la fin de novembre 957. Ensuite, nous trouvons son troisième fils, Raimon, qui obtint les deux-tiers du Comminges, comte avant 979, mort en 998. À ce dernier succéda son petit cousin Roger I^{er}, apparu en 1003, souche des comtes héréditaires de Comminges, mort entre 1035 et 1058. Voici que nous sommes parvenus au XI^e siècle, et nous constatons que le Comminges comtal n'a plus tout à fait la même superficie que l'ancienne *civitas Convenarum* : plus étendu vers le nord, où il s'avance jusqu'à Cazères, il a par contre perdu le Couserans (aux mains du comte de Foix) et le val d'Aran (sous suzeraineté aragonaise), ainsi que les vallées des affluents occidentaux de la Garonne (liées à la vicomté de Magnoac).

En tout cas, une région restait bien ancrée dans la terre commingeoise : la haute vallée de la Save, qui conservait le souvenir du domaine agricole auquel restait attaché le nom de *Nepos*. Après avoir été l'axe économique d'un *pagus* (subdivision territoriale) de la *civitas Convenarum*, au temps de la colonisation romaine, elle se préparait à devenir le noyau d'une des châtelainies du comté, celle de Saint-Plancard, dont l'existence est attestée à partir du premier tiers du XIII^e siècle. Le territoire de cette circonscription à la fois militaire et administrative englobait huit paroisses : Lespugue, Sarremezan, Nizan, Sarrecave, La Roque, Saint-Plancard, Belesta et Blajan. Telle était la « terre de Nébouzan », celle qui mérite vraiment son nom où nous devinons celui de *Nepos*. C'était le *Nepotianum**, le domaine de ce *Nepos* à qui on devait la belle villa de Montmaurin et ses terres fertiles.

Tel quel, le Nébouzan ne fit plus parler de lui jusqu'au règne du comte Bernard IV (1176-1225). Le Comminges était alors l'une des nombreuses seigneuries du duché de Gascogne, où il jouissait d'une autonomie de fait. C'est ainsi que Bernard IV prit fait et cause pour le comte de Toulouse contre les Croisés venus du nord. Conscient des intérêts vitaux de l'Occitanie, il s'engagea pleinement aux côtés de Raimon VI, précipitant l'intervention du roi Pierre II d'Aragon qui se solda malheureusement par le désastre de Muret (12 septembre 1213). Malgré sa vaillance sans mesure dans l'adversité (le Comminges ayant été occupé par Simon de Montfort), Bernard IV dut reconnaître sa défaite et se soumettre au vainqueur.

De la succession de Bernard IV au testament de Mathe (1225-1270)

De nouveaux soucis attendaient la famille comtale. La cause première en était la tumultueuse vie matrimoniale du héros de l'Occitanie. Bernard IV avait en effet contracté trois mariages dont étaient issus plusieurs enfants. Sa mort en 1225 posa le délicat problème de sa succession. De sa première union contractée vers 1181 avec Stéphanie de Bigorre, il avait eu une fille, Pétronille, qui lui succéda sans difficulté en Bigorre, mais qui, ambitieuse et remuante, fit valoir ses droits sur le Comminges à l'encontre de ceux du comte Bernard V, fils de Comtors de Labarthe épousée en 1196. Aventureuse comme son père, Pétronille de Bigorre avait déjà à son actif quatre mariages dont un avec Gaston VI de Béarn (décédé en 1214) et un autre avec Gui de Montfort, fils de Simon (tué au combat en 1220). Le cinquième mari épousé en 1228, Boson de Matha, seigneur de Cognac, se montra plein de zèle pour porter son épouse au pouvoir en Comminges. Le conflit avec Bernard V était inévitable. Il éclata en 1232. Pétronille et Boson occupèrent la châtelainie de Saint-Plancard. L'arbitrage de Raimon VII de Toulouse et d'Amanieu d'Albret mit fin aux combats, mais le différend était loin d'être réglé.

Comme nous venons de le voir, la châtelainie de Saint-Plancard, c'est-à-dire la terre de Nébouzan, était passée aux mains de Pétronille de Bigorre et de Boson de Matha. Ces derniers allaient en faire, avec le vicomté de Marsan et le Tursan (Aire-sur-Adour), un élément de la dot de leur fille Mathe lorsque, vers 1240, ils la marièrent à Gaston VII, vicomte de Béarn. Mais ce prince ambitionnait la Bigorre que Pétronille avait réservée à sa fille Alix, née de son mariage avec Gui de Montfort, son troisième époux. Déçu dans ses espoirs, il engagea les hostilités, mais il dut finalement composer lorsque la Bigorre fut confiée à la garde de Simon de Montfort, comte de Leicester, beau-frère de Pétronille. En dédommagement, il obtint de celle-ci tous ses droits sur la terre de Comminges (1250). Absorbé par la lutte contre les Anglais en Gascogne et par ses démêlés en Bigorre, il dut patienter quelques années avant de faire valoir ses prétentions. C'est en mars 1258 seulement que nous le voyons en possession de la terre de Nébouzan et de la ville de Saint-Gaudens. Cinq ans plus tard, il passait à l'attaque contre Bernard VI de Comminges. Le conflit fut apaisé en 1267 par Alphonse de Poitiers, comte de Toulouse : le Comminges perdait la châtelainie de Saint-Plancard, la ville de Saint-Gaudens et le château de Miramont.

Le point final fut mis en 1270, lorsque Mathe, épouse de Gaston VII de Béarn, institua par testament sa seconde fille Marguerite, mariée à Roger-Bernard III de Foix, héritière des domaines en question, auxquels allaient être joints quatre châteaux tenus directement du roi de France, depuis 1263, par le comte de Foix (Aulon, Cassagnabère, Séglan et Peyrouzet). L'ensemble formait un Nébouzan agrandi, soumis à partir de 1271 à la juridiction du sénéchal de Toulouse.

Le testament de Mathe sanctionnait ainsi la perte définitive du Nébouzan par le comte de Comminges et sa prise de possession par la maison de Foix, qui allait la conserver durant deux siècles.

(à suivre)